

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2019**

Convocation le 3 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le huit avril à dix-huit heures s'est réuni le Conseil Municipal sous La présidence de Jérôme Bonafous, Maire de Les Arques.

Étaient présents : Jérôme Bonafous, Frédérique Boret, Élisabeth Bousquet, Roger Bourhoven, Sylvia Goulding, Daniel Hobmaier, Fabrice Redoules.

Étaient absents : Fabrice De Nardi, Rémy Soulignac. Dominique Colombo qui donne procuration à Fabrice Redoules et Sylvia Jouhanneau qui donne procuration à Élisabeth Bousquet.

Secrétaire de séance : Frédérique Boret.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019 ET VOTE DU TAUX DES TAXES

Sous la Présidence de Jérôme Bonafous, Maire, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2019.

En fonctionnement

*les dépenses s'élèvent à **315 135.57€**

*les recettes s'élèvent à 149 458€ avec un excédent reporté de 165 677.57€ soit **315 135.57€**

En investissement

* les dépenses s'élèvent à 88 908€ avec des restes à réaliser de 2 421.69€ et un solde négatif reporté de 50 025.64€ soit **138 355.33€**.

* les recettes à 130 795.33€ et des restes à réaliser de 7 560€ soit **138 355.33€**.

Dans la même séance est voté le taux des taxes :

- Taxe d'habitation : 8.4%
- Taxe Foncière bâti : 6.99%
- Taxe Foncière non-bâti : 41.65%
- CFE : 11.93%

Le conseil municipal vote et approuve :

POUR: 9

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

Fait et délibéré
en séance publique, le jour, mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 10/04/2019
Le Maire,
Jérôme Bonafous



Les Arques, le 08/04/2019
Le Maire,
Jérôme Bonafous

